

De : <cbruyere@ville.montreal.qc.ca>
À : "Dominique Talbot" <dominique.talbot@judex.qc.ca>
CC : <benoit.Lussier@ville.quebec.qc.ca>,
<caroline.gelac@ville.montreal.qc.ca>, <dbourgoin@bga-law.com>,
"Éric Hardy (bureau-CS)" <eric.hardy@judex.qc.ca>,
<fgoyer@imk.ca>, <m.ouellette@agfavocats.com>,
<rlescop@imk.ca>, <sylvie.garneau@ville.quebec.qc.ca>
Date : 2019-04-02 16:17
Objet : RE: Catherine Bergeron-Duchesne c. Ville de Québec et al. - N° :
200-06-000223-183 - Action collective

Monsieur le juge,

Les avocats se sont concertés ce jour sur les dates que vous avez proposées. Malheureusement, aucune des trois dates ne convenait en même temps à tous.

Nous avons pris l'initiative entre nous de valider les dates de la semaine suivante où tous les procureurs seraient disponibles, si cela pouvait vous convenir.

Ainsi, nous serions tous disponibles les 10, 13 et 14 juin.

Espérant le tout conforme, recevez, monsieur le juge, nos respectueuses salutations.

Chantal Bruyère
Avocate

Service des affaires juridiques
Direction des affaires civiles
Division de la responsabilité
Téléphone : 514 872-6881 – Télécopieur : 514 872-2828
Courriel : cbruyere@ville.montreal.qc.ca

AVERTISSEMENT : Ce courriel et les pièces qui y sont jointes sont destinés exclusivement au(x) destinataire(s) mentionné(s) ci-dessus et peuvent contenir de l'information privilégiée ou confidentielle. Si vous avez reçu ce courriel par erreur, ou s'il ne vous est pas destiné, veuillez le mentionner immédiatement à l'expéditeur et effacer ce courriel ainsi que les pièces jointes, le cas échéant. La copie ou la redistribution non autorisée de ce courriel peut être illégale.